



LE DEVOIR



Gambader, ou l'art de donner des ailes au délire

Le Mouvement des gambadeurs entend mettre de la gaieté dans la vie des gens et lutter contre le stress et l'obésité

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

FABIEN DEGLISE

Il est arrivé au point de rencontre en sautant, les bras en l'air et les cheveux au vent. A la traîne, trois amis, la joie au cœur, suivaient la cadence. «*Ça fait du bien*», lance Alexandre Blain en reprenant son souffle. *C'est drôle, on a réussi à convertir quelqu'un en chemin. Il nous a vus gambader et ça lui a donné le goût.*

Sourire mi-gêné, mi-franc, regard frétilant, l'étudiant en biologie de 26 ans a tout pour être heureux en cette fin de journée d'automne aux tonalités estivales. Et la délicieuse lumière qui baigne le parc Jeanne-Mance, à Montréal, n'est certainement pas la seule

source de son bonheur. C'est qu'après sa journée de travail, *Le Devoir* lui a donné l'occasion, pour faire connaissance, de se détendre un brin en pratiquant son art, entre amis, à un endroit plein de verdure, propice au recrutement de nouveaux adeptes du Mouvement des gambadeurs et gambadeuses (MGG).

«*Un parc, c'est idéal*, poursuit le jeune homme. *Les réactions face au gambadage, c'est la glace ou le feu. Soit l'embarques, soit tu dénigres. Il n'y a pas de juste milieu. Ce soir, nous avons de bonnes conditions.*»

La contagion n'est pas surprenante. Lancé, sourire en coin, par un joyeux duo d'étudiants au tournant du siècle dernier, le MGG, comme son nom peut l'indiquer, fait la promotion du gambadage pour conjugu

er son existence au temps de la gaieté et ne laisse visiblement personne indifférent. À ce jour, près de 400 personnes, de Sherbrooke (d'où le mouvement émane) à Montréal en passant par Québec, Gaspé, Saint-Georges-de-Beauce, Saint-Jean-sur-Richelieu, Alma ou Rimouski, y ont adhéré par l'entremise du site Internet de ce drôle de regroupement (www.gambadons.org) qui fleurit bon la douce folie.

«*Nous comptons aussi une poignée de membres en Europe*», ajoute Frédéric Therrien, étudiant en géographie à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et cofondateur du MGG avec Alexandre

VOIR PAGE A 10: GAMBADERS

Entente dans les garderies

Les éducatrices toucheront une augmentation de 8 % sur quatre ans

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le gouvernement et la CSN ont signé hier soir une entente octroyant 8 % d'augmentations salariales sur six ans pour les éducatrices en garderie, ce qui ne règle toutefois pas le dossier plus litigieux de l'équité salariale, la pierre d'achoppement des négociations depuis près de 18 mois.

Selon l'accord intervenu hier, les éducatrices obtiendraient des augmentations salariales de 2 % par année pour la période allant de 2006 à 2010. On ne prévoit cependant rien pour les années 2004 et 2005. Cela concorde avec les offres du gouvernement aux employés du secteur public en général.

Si, toutefois, les employés du secteur public obtenaient des augmentations de salaire plus importantes, le salaire des éducatrices serait bonifié en conséquence, en vertu de ce qui est appelé dans le jargon une «*clause remorque*». Les discussions doivent se poursuivre sur l'épineuse question de l'équité salariale et sur l'harmonisation des avantages sociaux. L'entente sur les salaires ne sera d'ailleurs pas soumise au vote des membres tant qu'un règlement global ne sera pas intervenu.

La CSN est loin de parler d'un règlement définitif et maintient sa menace de grève générale illimitée.

L'entente est conditionnelle à un règlement de l'épineux dossier de l'équité salariale

VOIR PAGE A 10: GARDERIES



ÉDUCATION

Bataille sur le partage des fonds fédéraux

À lire en page A 3

Ottawa concocte une loi anti-pourriels

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement fédéral s'apprête à faire la vie dure aux auteurs de publicité cybernétique non sollicitée, les pourriels. Après avoir longtemps préconisé une approche moins coercitive basée sur la sensibilisation, Ottawa passe à la vitesse supérieure et songe maintenant à déposer une loi pour interdire le spam.



David Emerson

Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, le projet de loi en préparation au ministère de l'Industrie donnerait aux individus et aux entreprises le droit de poursuivre les polluposteurs (les auteurs de pourriels) ainsi que les compagnies qui font la promotion de leurs services au moyen de ces pourriels. Ainsi, le fait que le serveur utilisé pour envoyer ces messages non désirés soit basé à l'étranger n'a plus d'importance. Il a été impossible de savoir quelles sanctions sont envisagées.

Le ministre de l'Industrie, David Emerson, pilotera ce projet de loi. Il ne l'a pas encore présenté au cabinet (qui décide en définitive si une initiative va de l'avant ou pas) mais devrait le faire au cours du prochain mois. Le leader du gouvernement en Chambre, Tony Valeri, prévoit de déposer ce projet

VOIR PAGE A 10: POURRIELS

INDEX

Annonces.....	B 6	Idées.....	A 9
Avis publics..	B 5	Météo.....	B 5
Culture.....	B 8	Monde.....	A 7
Décès.....	B 6	Mots croisés..	B 5
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 8	Télévision.....	B 7

Un milliard d'humains tués par le tabac

Le XXI^e siècle sera dix fois plus meurtrier que le précédent, selon un expert britannique

PAULINE GRAVEL



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le tabac devrait provoquer une véritable hécatombe au cours du XXI^e siècle. Un milliard d'humains mourront des suites du tabagisme à moins que de plus amples efforts ne soient déployés, particulièrement dans les pays en développement, pour inciter les accros à la nicotine à abandonner leur comportement délétère, a prévenu un expert britannique dans le cadre d'un congrès sur le cancer présenté à Birmingham, en Grande-Bretagne.

Au cours du siècle dernier, le tabac a fait environ 100 millions de victimes à travers le monde. À l'heure actuelle, bien que plusieurs pays développés voient l'emprise du tabac fléchir sur leur territoire, les contrées très peuplées, comme l'Inde et la Chine, comptent un nombre grandissant de fumeurs.

Ainsi, chaque année à travers le monde, environ 30 millions de personnes découvrent les plaisirs de la cigarette, précise le professeur sir Richard Peto, de l'université Oxford. Si plus de 20 millions d'entre elles persistent dans leur consommation et si la moitié de ces dernières sont emportées par les méfaits de leur habitude, on peut s'attendre à plus de dix millions de décès attribuables au tabac annuellement. Ainsi, si la tendance se

VOIR PAGE A 10: TABAC

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Guy Lachapelle

Claude Ryan et la violence du pouvoir

ISBN 2-7637-8213-2
222 pages • 25 \$

Le Devoir et la Crise d'octobre 1970 ou le combat de journalistes démocrates
Préface de Jean-Claude Leclerc

Dirigé par Guy Lafont

Les Éditions PUL-IQRC
TEL. (418) 656-2131 poste 10996 • Téléc. (418) 656-3305
Lacie.Belanger@pul.ulaval.ca
www.ulaval.ca/pul

ACTUALITÉS

Un convoi canadien est la cible d'un attentat suicide en Afghanistan

Un enfant afghan a été tué et trois soldats canadiens légèrement blessés hier lors d'une attaque suicide contre une patrouille militaire canadienne dans le sud de l'Afghanistan, ont indiqué des responsables locaux.

«C'est un petit garçon qui s'en allait avec son père pour travailler dans les champs. Ils n'avaient rien de voir avec l'insurrection», a déclaré à la Presse canadienne l'adjudant Mike Gauley, arrivé sur les lieux quelques minutes après la déflagration. Cette explosion est la «tragédie du jour», a-t-il dit, ajoutant qu'elle «symbolise ce qui se passe ici [en Afghanistan]».

«Quatre-vingt-dix pour cent de la population n'a rien à voir avec le conflit. Ce n'est qu'une bande de voyous qui veulent du pouvoir et de l'argent. Les résidents locaux sont très peu tolérants face à ce type de comportement de la part des talibans», a dit M. Gauley.

Les trois soldats canadiens ont souffert d'ecchymoses et de brûlures légères mais ont pu reprendre le travail quelques heures après l'explosion, a déclaré le colonel Steve Bowes, des

Forces armées canadiennes.

Ces militaires faisaient partie d'un convoi transportant des approvisionnements destinés à l'équipe de reconstruction provinciale (ERP) canadienne à Kandahar, la ville la plus importante du sud du pays.

M. Bowes a expliqué que le convoi s'est fait dépasser par un véhicule qui s'est arrêté et a ensuite explosé. La déflagration, qui s'est produite près d'un orphelinat, a tué un garçon afghan d'une dizaine d'années en plus de blesser gravement un agriculteur. Tous deux se trouvaient sur un tracteur qui passait par là au moment de l'attentat. Le kamikaze a aussi perdu la vie.

Le gouverneur de la province de Kandahar, Asadullah Khalid, a affirmé que les talibans ou al-Qaïda étaient derrière cet attentat. Il a toutefois ajouté que les enquêteurs n'avaient pas encore été en mesure d'établir l'identité du kamikaze.

Mohammed Sabir, qui se trouvait à 200 mètres du lieu de l'explosion, a affirmé qu'un deuxième garçon afghan a aussi été blessé. Aucune confirmation offi-

cielle n'a pu être obtenue à ce sujet.

De tels attentats sont moins fréquents en Afghanistan qu'en Irak, mais ils ont été plus nombreux au cours des derniers mois. La semaine dernière, un kamikaze qui circulait sur une moto a tué neuf personnes et en a blessé 30 autres à l'extérieur d'un centre d'entraînement de l'armée à Kaboul. En juin, un autre attentat suicide commis à Kandahar avait fait 20 morts, dont le chef de la police de Kaboul.

Les chefs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sont en Afghanistan en ce moment afin de discuter de la possibilité d'élargir la mission de maintien de la paix — actuellement concentrée au nord et à l'ouest — au sud du pays vers le milieu de 2006. Environ 250 militaires canadiens et cinq civils ont récemment été déployés à Kandahar. L'année prochaine, des soldats de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas doivent être affectés à d'autres provinces du sud.

Presse canadienne

TABAC

Un tiers des jeunes hommes chinois meurent déjà de maladies associées au tabagisme

SUITE DE LA PAGE 1

maintient, le tabagisme devrait faucher au cours du présent siècle un milliard de vies humaines, ce qui correspond à environ un sixième de la population mondiale actuelle.

Bien qu'il s'agisse d'un problème global, certains pays seront plus éprouvés que d'autres. En Chine par exemple, où se concentrent 30 % des fumeurs de la planète, un tiers des jeunes hommes meurent déjà de maladies associées au tabagisme. (Voir notre article du 31 août 2005, «Vers une Chine sans fumée?», signé par Frédérique Doyon). La Hongrie est actuellement le pays qui présente le taux de mortalité due au tabac le plus élevé de la planète.

Dans les pays en développement, le tabagisme ne cesse de prendre de l'ampleur, notamment parce que la publicité continue d'y envahir les ondes hertziennes de la télé comme de la radio. Les mises en garde sur les paquets y sont à peine visibles, sinon absentes, et la population méconnaît complètement les méfaits du tabac, ajoute Robert Cunningham, analyste principal des politiques pour la Société canadienne du cancer et auteur de l'ouvrage *La Guerre du tabac*.

Devant un tel fléau, le professeur Peter Boyle, directeur de l'Agence internationale de recherche sur le cancer, basée à Lyon, en France, insiste sur l'importance de mettre en avant des stratégies qui aideraient les fumeurs à cesser de boucaner, de distraire la publicité sur le tabac et d'imposer des lieux sans fumée dans ces pays frappés par un engouement sans pareil pour cette plante. Il affirme que les pays qui ont adopté de telles mesures commencent à bénéficier de leurs effets positifs.

À cet égard, «le Canada est aujourd'hui un modèle pour le monde entier en matière de réduction du tabagisme», soutient Robert Cunningham. Alors qu'en 1965, 50 % de la population canadienne de 15 ans et plus fumait, cette proportion a fondu à 20 % en 2004. Au début des années 70, le Canada remportait la palme de la plus grande consommation de tabac par habitant au monde. Aussi, en l'espace d'une vingtaine d'années, un revirement spectaculaire de la situation s'est produit en raison d'une stratégie globale qui comportait une augmentation des taxes, l'interdiction de fumer dans plusieurs lieux publics et de travail, des mises en garde choc sur les paquets, un accroissement des programmes d'éducation au sein des écoles ou par le truchement des médias ainsi qu'un contrôle accru de la publicité et de la promotion. «Les commandites sont aujourd'hui interdites», précise Robert Cunningham. La publicité directe est désormais minime. Même si des étalages proéminents continuent d'occuper une place de choix dans certains dépanneurs, ils devront disparaître de tous les commerces au Québec et en Ontario à compter du 31 mai 2008.

Toutefois, plusieurs décennies devront encore s'écouler avant que les effets de ces saines habitudes ne se manifestent. On commence tout juste à observer au Canada une diminution de la mortalité par cancer du poumon chez les hommes, lesquels ont opté pour un environnement sans fumée plus tôt que les femmes. Chez celles-ci, le cancer du poumon est toujours en hausse et coiffe au poteau le cancer du sein pour ce qui est du nombre de décès.

On pourrait toutefois faire bien mieux, affirme Robert Cunningham en soulignant d'abord que c'est au Québec que les taxes sur le tabac sont les moins élevées parmi les provinces canadiennes. Les taxes perçues lors de l'achat d'une cartouche de cigarettes au Québec s'élèvent à 20,60 \$ tandis qu'elles atteignent 40,15 \$ au Manitoba et en Saskatchewan, 35,80 \$ en Colombie-Britannique et 23,45 \$ en Ontario. On pourrait également opter pour un emballage complètement neutre, dépourvu de toute imagerie, et intensifier les campagnes antitabac dans les grands médias.

À la suite du jugement de la Cour suprême du Canada du 29 septembre dernier, qui a confirmé la validité de la loi antitabac de la Colombie-Britannique, le *Tobacco Damages and Health Care Recovery Act*, qui donne le champ libre à ceux qui voudraient intenter des poursuites contre l'industrie du tabac pour recouvrer les frais médicaux associés aux maladies imputables au tabagisme, Robert Cunningham encourage les autres provinces à intenter leur propre poursuite, à l'instar de leur homologue de la côte Ouest. Une telle démarche non seulement permettrait de fournir une compensation financière aux gouvernements qui doivent assumer les coûts faramineux des soins de santé mais aurait aussi le mérite de réformer le comportement répréhensible des fabricants de cigarettes qui, par le passé, ont eu recours à des publicités trompeuses (avec les cigarettes dites légères) ou visant les jeunes, ont caché les résultats d'études mettant en évidence les effets néfastes du tabagisme et de la fumée secondaire sur la santé et se sont systématiquement opposés aux efforts du gouvernement pour réduire l'usage du tabac.

Selon Robert Cunningham, le nouveau traité international, mieux connu sous la dénomination de Convention-cadre pour la lutte antitabac, représente un bon outil pour inverser la fumeuse tendance qu'on observe dans les pays en développement. Les 168 pays signataires et les 87 pays qui ont ratifié cette convention, dont le Canada et la Chine, ont des obligations, notamment celles d'interdire la publicité, d'apposer sur les paquets des mises en garde respectant des normes minimales et d'établir un bon contrôle sur la contrebande.

Le Devoir

GARDERIES

SUITE DE LA PAGE 1

La ministre de la Famille, Carole Thériault était beaucoup plus positive, soulignant que «l'entente de principe est le résultat d'un an et demi d'efforts». «C'est un répit pour tout le monde, c'est un acquis pour tous ceux qui travaillent dans les CPE. C'est une nouvelle extraordinaire et surtout une étape fort importante dans le cadre de ces grandes discussions-là», a déclaré hier soir Mme Thériault. Elle a par ailleurs souligné que le cadre financier global de 12,6 % pour les salaires et l'équité, prévu pour les employés du secteur public, continuait de s'appliquer dans les garderies.

«Je n'en reviens pas!», s'est exclamée la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, devant le ton triomphant de la ministre. «Il y a une entente sur un objet, de là à conclure que c'est une grosse victoire... [La ministre] peut bien faire des shows. Il faut être déprimée dans la vie pour s'inventer des victoires qui ne tiennent pas debout!», a lancé Mme Carboneau.

Elle rappelle que la CSN avait elle-même proposé, le 31 août dernier, d'accepter les mêmes augmentations que ce qui sera obtenu dans le secteur public, pour mettre ce dossier de côté et se concentrer sur les avantages sociaux et, surtout, l'équité salariale. «J'ai vu une ministre dire qu'elle acceptait ce qu'on lui avait proposé le 31 août, qui est loin de régler tout le dossier», a ajouté Mme Carboneau, qui voit néanmoins dans cette entente le signe que le gouvernement distingue la question des augmentations salariales de celle de l'équité. «C'est le début de la sagesse», a soutenu Mme Carboneau.

À l'ACQPE, on se réjouissait de l'accord: «Ce bout-là du salarial est réglé, on va pouvoir se mettre en mode travail sur l'équité salariale et les avantages sociaux. Nous sommes très heureux», a affirmé la porte-parole de l'ACQPE, Hélène Potvin.

L'ACQPE voit dans l'accord le gage d'une «paix industrielle» pour les cinq prochaines années, les syndicats ne pouvant faire la grève en invoquant uniquement le dossier de l'équité salariale puisque cela ne fait pas l'objet de négociations dans la convention collective. Pas si vite, réplique la CSN, rappelant qu'une entente n'a pas encore été conclue sur les avantages sociaux. «Depuis le début, notre priorité c'est de régler l'équité salariale. [...] On va «clencher» sur ce qui nous tient à cœur», fait valoir Mme Carboneau.

Endossant cette fois le chapeau de la présidente d'une centrale en pleine négociation dans le secteur public, Mme Carboneau se défend d'avoir accepté l'offre salariale de 8 % du gouvernement, même si elle reconnaît que la partie adverse se «gargariserait» en disant le contraire. Elle fait valoir que les syndicats des CPE avaient reconnu en août être «numériquement insignifiants» pour prétendre négocier pour le secteur public, s'en remettant ainsi aux mains de leurs camarades de la santé, de l'éducation et de la fonction publique.

Rappelons que l'Association québécoise des CPE, la CSN et le gouvernement étaient passés à un cheveu d'une entente le 13 juin dernier. Le gouvernement avait cependant reculé à la dernière minute, juste avant de parapher une entente de principe, pour revenir au cadre général de la négociation dans le secteur public, soit des augmentations de 12,6 %, en incluant à la fois le salarial et l'équité entre les emplois masculins et féminins. Le dossier de l'équité s'avère particulièrement coûteux dans le réseau des CPE, plus qu'ailleurs dans le secteur public, puisqu'on y compte presque 100 % d'emplois féminins.

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille
Le Devoir

Sus aux mauvais traitements

Washington — Le Sénat américain, à majorité républicaine, a défilé la Maison Blanche en votant hier à l'unanimité une loi bannissant les mauvais traitements à l'encontre des détenus américains, ce qui inclut les terroristes présumés. Les sénateurs ont approuvé un amendement interdisant l'emploi «de punitions ou de traitements dégradants, inhumains ou cruels» contre toute personne détenue par le gouvernement américain, quel que soit l'endroit où elle se trouve. Le texte impose également à tous les soldats de suivre les procédures du manuel de terrain de l'armée lors de la détention et de l'interrogatoire de terroristes présumés. L'administration Bush a déclaré que la nouvelle loi pourrait limiter l'autorité et la marge de manoeuvre du président en temps de guerre. — AP

POURRIELS

SUITE DE LA PAGE 1

de loi à la Chambre des communes au cours de la première semaine de décembre. Une source bien au fait du dossier doute cependant que les choses puissent aller aussi rapidement compte tenu du contexte de gouvernement minoritaire. «Reste à voir si c'est réaliste.»

En tous les cas, indique-t-on dans les coulisses, le projet de loi s'inspirent grandement des conclusions du groupe de travail sur les pourriels qui avait remis son rapport en mai dernier. Ce rapport demandait justement une loi anti-pourriels permettant de tenir «partiellement responsables» les entreprises promues par ces messages. Le groupe demandait aussi une protection des renseignements personnels ainsi que l'allocation de fonds spécialement dédiés à la lutte contre les pourriels aux agences responsables d'appliquer les lois, dont la GRC. Il n'est pas sûr que cet aspect financier se retrouve dans l'initiative en préparation.

Le dépôt d'un projet de loi à Ottawa constituerait une évolution majeure pour ce dossier dans la mesure où la ministre précédente à l'Industrie, Lucienne Robillard, avait favorisé une politique de type volontaire. Ce plan d'action en six volets, annoncé en 2004, misait sur l'amélioration des pratiques actuelles et l'application plus systématique des lois déjà existantes ainsi que sur une offensive internationale pour encourager les autres pays à adopter eux aussi des mesures anti-pourriels. L'efficacité du plan a été contestée.

GAMBADEURS

SUITE DE LA PAGE 1

Blain. «Pour être franc, ce succès nous surprend. D'autant que le mouvement vit depuis quelques mois par lui-même puisque nous n'avons plus beaucoup de temps, à cause de nos études, de nous en occuper.»

Gambadage 101

L'homme est humble, sous-estimant la force d'attraction, auprès d'une jeunesse choyée, de ce regroupement né un soir d'été — «sans alcool», précise-t-il — ou, à l'occasion d'une promenade entre copains d'école, le goût de gambader lui est soudainement monté à la tête. Ce soir-là, l'air de rien, les premiers jalons de la doctrine du gambadage, une discipline qui mérite «d'être reconnue à sa juste valeur», peut-on lire dans la documentation officielle, venaient d'être posés.

Paroissant avec une efficacité redoutable les discours creux des mouvements sectaires, le MGG milite activement en faveur du renouveau de la marche sautillante et ludique qui quitte généralement le quotidien des hommes — et des femmes — en même temps que l'enfance. Et ce, dans l'espoir de mettre du bonheur dans la vie des gens, de lutter contre le stress ambiant, «de faire diminuer la consommation d'antidépresseurs au pays et de lutter contre l'obésité», lance, assis sur un banc de parc, Mathieu Delorme, un gambadeur de Montréal, étudiant en météorologie et fidèle du MGG.

L'objectif est louable. Il fait aussi écho aux préceptes d'un grand gambadeur, maître spirituel du mouvement, «né d'un père violent et d'une mère alcoolique», derrière lequel le mouvement aime se cacher pour mieux contaminer la société avec sa philosophie gambado-subversive. «Le Grand Gambadeur vit quelque part au Québec», résume Frédéric Therrien, «où il travaille à l'amélioration de la qualité de vie des gambadeurs et gambadeuses. On préfère ne pas donner son nom.» «C'est bien sûr une blague», ajoute Alexandre Blain. Elle nous vaut d'ailleurs de recevoir des messages de béatitudes envoyés par des adeptes de véritables sectes qui ne semblent pas la trouver très drôle.

Dommage pour eux. En effet, en explorant tous les recoins de la vitrine du MGG dans le cyberspace, ces visiteurs au sens de l'humour peu développé peuvent facilement trouver de quoi se décrisper en se frottant à ce mouvement qui, sans se prendre au sérieux, a savamment dosé les ingrédients de sa recette.

Présentation des nombreuses techniques de gambadage (moderne, postmoderne ou style papillon) afin de maîtriser cet art qui permet «de trouver le gambadeur qui sommeille en vous!», conseils pour «séduire en gambadant», nomenclature de l'habillement du gambadeur type, lexique du gambadeur, présentation de la vie et de l'œuvre du Grand Gambadeur, matériel promotionnel affichant le logo du MGG, rien ne semble avoir été laissé au hasard pour donner des ailes au délire.

Entre deux passages au forum de discussion entièrement consacré au gambadage, les aficionados

peuvent également tester leur gambado-dépendance grâce à un questionnaire loufoque ou encore s'informer sur «l'herbe gambado-méditative» dont la consommation, dit-on, aide «à méditer sur [sa] place dans l'univers et sur la place qu'occupe le gambadage dans [sa] vie». Quant aux timides, craintifs à l'idée d'avouer publiquement leur penchant pour le gambadage, ils trouveront une foule de recommandations pour «gambader avec fierté». Le tout en évitant les lignes de trottoir, en «se débarrassant des chiens» qui courent après les gambadeurs et en n'attirant pas «l'attention des policiers», pour qui le «gambadeur paraît suspect d'avance» à cause «de son air joyeux».

Le Devoir

Vertus d'une idée saugrenue

Son air joyeux, le cardiologue Martial G. Bourassa, de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, l'a difficilement caché, même à l'autre bout du fil, en apprenant l'existence d'un mouvement voué au gambadage. «C'est drôle, mais c'est une bonne idée, résume-t-il. En effet, comme n'importe quel exercice, c'est bon pour le système cardiovasculaire, pour les muscles, pour diminuer la masse graisseuse et la pression artérielle, mais aussi pour agir sur le stress mieux que n'importe quel tranquillisant. Toutefois, de manière ludique, le gambadage n'est pas meilleur que la marche. Pour en tirer profit, il faut vraiment que cela fasse partie d'un programme d'entraînement structuré d'une durée de 30 minutes au moins.»

Sophie Grégoire, étudiante en cinéma à l'université Concordia et adepte du MGG depuis quelques mois, est loin de remplir les conditions émises par le spécialiste du cœur consulté par *Le Devoir*, elle qui avoue gambader «en rentrant chez [elle] le soir» et quand «le cœur [lui] en dit».

«Ce n'est pas seulement une question de forme physique», a-t-elle résumé lors d'une rencontre furtive dans un autre parc de la métropole il y a quelques semaines. «Oui, je passe souvent pour une folle dans la rue, mais ça me fait le plus grand bien. Quand je suis triste, ça me rend heureuse, et quand je suis heureuse, j'ai encore plus le goût de gambader.»

Pour de telles personnalités bondissantes, assidues face au gambadage, le mouvement n'est d'ailleurs pas à court d'idées. En témoigne d'ailleurs la récente campagne menée par le MGG pour «des traverses sécuritaires» dans les villes du Québec. Objectif: obtenir des municipalités une signalisation appropriée pour informer les automobilistes du passage éventuel, au détour d'un sentier pédestre, de gambadeurs, seuls ou en groupe. «Pour l'avenir, nous songeons aussi à organiser une journée internationale du gambadage et des rassemblements de gambadeurs dans des parcs», dit Alexandre Blain. De bien bonnes idées, jugent les membres en chœur, que le mouvement se promet très vite de structurer. Une étape à la fois. Un bond après l'autre.

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LES SPORTS

DOPAGE



TORU HANAI REUTERS

Mariano Puerta ne pourra échapper à la suspension à vie que s'il peut se prévaloir de «circonstances atténuantes», indique le quotidien français L'Équipe.

Positif à Roland-Garros, Puerta risque la suspension à vie

Paris — Le joueur de tennis argentin Mariano Puerta, finaliste de Roland-Garros en 2005, a été contrôlé positif à un produit stimulant le soir de sa défaite contre Rafael Nadal, affirme le journal L'Équipe paru hier.

est-il cité sur le site Internet du quotidien sportif français.

«Le nom du joueur ne sera pas officiellement rendu public par les instances du tennis, conformément à leur règlement, avant que son cas n'ait été traité par un tribunal constitué de trois membres indépendants, choisis la plupart du temps au sein de la liste des juges du tribunal arbitral du sport», affirme le quotidien sportif français.

S'il est sanctionné, Mariano Puerta, qui avait réussi à remonter à la neuvième place après avoir chuté à la 400^e au début de 2004, devra rendre les points ATP ainsi que les bourses (environ 890 000 \$CAN) gagnés depuis son contrôle positif.

«La politique de l'ATP est de ne faire aucun commentaire sur les cas de dopage jusqu'aux décisions des juridictions indépendantes», a déclaré Pete Holtermann, chargé de la communication pour l'ATP à l'Open du Japon.

«Nous allons prendre du recul pour l'analyse», a déclaré Giorgio Braserio, l'agent de Puerta basé en France. «Je préfère ne pas en dire plus pour l'instant. Il y a une injustice. Ceci fait de la peine à tout le monde, sa femme, ses amis. Devrions-nous croire tout ce que dit L'Équipe? Non.»

Associated Press

Canadien 2, Bruins 1

Ryder marque le but gagnant avec 12 secondes à faire

FRANÇOIS LEMENU

Boston — Le Canadien n'a pas attendu le retour du hockey après un lock-out d'une année. Le Tricolore a remporté son premier match de la saison en battant les Bruins de Boston 2-1, hier soir, au Banknorth Garden.

C'est un but de Michael Ryder en supériorité numérique à 19:48 de la troisième période qui a fait la différence. Ryder a marqué durant une pénalité à Tom Fitzgerald, sa troisième de la rencontre.

Saku Koivu a tiré au but et Andrew Raycroft a réalisé l'arrêt. Puis Alex Kovalev s'est élancé à son tour avant que Ryder ne pousse le disque dans le filet.

Jan Bulis a inscrit l'autre but du Canadien. Patrice Bergeron a réussi celui des Bruins.

Onze pénalités ont été imposées par les arbitres Dave Jackson et Chris Rooney. Il faut croire que les joueurs font déjà preuve de plus de discipline. Mais surtout, il faut voir ici une plus grande tolérance des arbitres en ce début de saison. Bien des infractions n'ont pas été relevées alors qu'elles l'étaient en matchs préparatoires.

Le premier but à Bulis

L'application plus rigoureuse des règlements contre l'accrochage a néanmoins profité au Canadien en première période. Bulis a pu déjouer Raycroft d'un bon tir à 10:50 après s'être détaché du défenseur Kevin Dallman. Avant le lock-out, Dallman aurait tenté d'accrocher ou de retenir Bulis. Voilà un

heureux changement.

Niklas Sundstrom avait refilé le disque à Bulis au centre de la patinoire. Le Tchèque a pu ensuite exploiter sa rapidité pour ficher au filet des Bruins.

Bergeron a créé l'égalité à 17:44 à l'aide d'un lancer qui a surpris José Théodore du côté de la mitaine. Un beau tir certes que Bergeron a décoché d'un angle difficile. Parions que Théodore aurait aimé le revoir.

Richard Zednik a quitté le match après la première période. Le Slovaque s'est blessé aux adducteurs et il n'a pas été en mesure de poursuivre la rencontre. L'absence de Zednik a obligé Claude Julien à jongler avec ses tris.

Le deuxième vingt a été dominé par les Bruins qui ont dirigé 12 tirs contre seulement trois au Canadien. Théodore a dû être alerte, surtout durant une pénalité à Radek Bonk.

Mike Ribeiro a raté la seule occasion de marquer du Canadien lorsqu'il est venu près de glisser la rondelle derrière Raycroft. Une belle manœuvre qui a failli réussir.

En début de troisième, le Canadien a dû écarter une pénalité de quatre minutes imposée à Pierre Dagenais pour bâton élevé. Puis Chris Higgins et Dagenais (encore lui) ont visité le banc des pénalités. A son tour, Tom Fitzgerald a été chassé à deux reprises. La deuxième pénalité a été coûteuse puisque Ryder a profité de son absence pour donner la victoire au Canadien.

Presse canadienne

Ski alpin

Mélanie Turgeon devrait confirmer sa retraite aujourd'hui

Personne ne veut le confirmer mais on prévoit toujours que Mélanie Turgeon va annoncer sa retraite de ski alpin aujourd'hui. Des rencontres de presse ont d'ailleurs été prévues à Québec et Montréal, à la suite desquelles Canada Alpin a de son côté programmé une conférence téléphonique.

Ses problèmes de dos ont de toute évidence mis fin à son ambition de participer à ses troisièmes Jeux d'hiver à Turin.

Blake Corosky, l'agent de Turgeon, a fait savoir que celle-ci lui a demandé de ne pas révéler le motif des rencontres de presse.

Turgeon, qui aura 29 ans le 21 octobre, n'a pas accompagné le reste de l'équipe canadienne à Turin où les skieurs sont partis découvrir le site des Jeux de 2006 en plus de participer à des rencontres avec un psychologue sportif.

La skieuse québécoise a raté toute la saison 2003-04 après qu'une chute à l'entraînement au Colorado l'ait laissée avec deux hernies discales.

Elle a tenté un retour l'hiver dernier mais a fini par abandonner après un autre résultat décevant, une 55^e place à l'entraînement à Santa Caterina. Son objectif avoué était alors de guérir complètement afin d'être prête pour les Jeux de Turin.

Turgeon, qui est née à Alma, a été championne mondiale de descente en 2003 après un autre retour à la compétition. Elle est aussi montée huit fois sur le podium en Coupe du monde, incluant une victoire en Super G à Innsbruck en 2000. Elle avait précédemment terminé au premier rang du classement général des championnats du monde junior en 1994.

Presse canadienne

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Hier

Montréal 2 Boston 1
Buffalo 6 N.Y. Islanders 4
Detroit 5 St. Louis 1
Florida 2 Atlanta 0
New Jersey 5 Pittsburgh 1
N.Y. Rangers 5 Philadelphie 3
Tampa Bay 5 Caroline 2
Washington 3 Columbus 2
Ottawa à Toronto
Calgary au Minnesota
San Jose à Nashville
Anaheim à Chicago
Los Angeles à Dallas
Colorado à Edmonton
Phoenix à Vancouver

Aujourd'hui

Montréal à N.Y. Rangers, 19h
Detroit à St. Louis, 20h
Phoenix à Los Angeles, 22h30

BASEBALL

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

LIGUE NATIONALE

Saint Louis c. San Diego

Aujourd'hui

San Diego à Saint Louis, 16h09
(St. Louis mène la série 1-0)

Atlanta c. Houston

Hier

Houston 10 Atlanta 5
(Houston mène la série 1-0)

Aujourd'hui

Houston à Atlanta, 20h19

LIGUE AMÉRICAINNE

Chicago White Sox c. Boston

Hier

Chicago White Sox 5 Boston 4
(Chicago White Sox mènent la série 2-0)

Demain

Chicago White Sox à Boston, 16h19

L.A. Angels c. N.Y. Yankees

Hier

N.Y. Yankees à L.A. Angels
(N.Y. Yankees mènent la série 1-0)

Demain

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	G	P	N	PP	PC	PTS
Toronto	8	5	0	338	278	16
Montréal	7	6	0	423	354	14
Ottawa	5	9	0	333	457	10
Hamilton	3	10	0	279	431	6

Section Ouest

	G	P	N	PP	PC	PTS
C-B	11	2	0	411	318	22
Edmonton	8	6	0	372	328	16
Saskatchewan	8	6	0	355	335	16
Calgary	7	7	0	377	358	14
Winnipeg	4	10	0	374	413	8

Demain

Hamilton à Ottawa, 19h30

LES PETITES ANNONCES

I.N.D.E.X. REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE



QUARTIER HISTORIQUE, VIEUX-LONGUEUIL

Maison de style normand, 10 pièces, mezzanine, cuisine et salle de bains rénovées, foyer combustion EPS, chêne, ardoise, granite, boiserie, garage, toit 1997, terrain 8600 p.c. Proximité écoles et métro 499 000 \$

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

POINTE-ST-CHARLES
Belle maison réno. Superbe jardin.
265 000\$. 514-933-9010
www.oz.webtop.net

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

ADJ. Outremont / Studio-loft Pr. MEC et Ste-Justine. 600 p.c. Bien éclairé, rénové, porte-patio. Cour. Très calme. 4 étages. 645\$ chauff./élec. incl. 514-733-2499

PETITE PATRIE

Près du métro Jean-Talon. Superbe grand condo - 5 1/2, 2 c.c. Boiserie, bois franc. Occupation immédiate. 219 500 \$ du propriétaire.
450-515-1300

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMONT Condo pr. métro 4 c.c. 320 000 \$
Iriscom.net/condo. 514-389-3758

PLATEAU-Unique Duluth/Châteaub. 1200pc. rdc. terrasse. Moderne, discret. 220000\$. 514-521-1787
duproprio.com no. 26114

ESTRIE

BROMONT, 200 m. des pentes Fermette 11 acres, baignade 2 ans 550 000\$.
www.paruusa.ca 514-803-5502

PRÈS GRANBY, BROMONT
Coti, pierre/brique, rénové. Bord lac. Rénové. Pond rénovable. Site enchanteur, paisible. Plage, desc. ba-teaux.
Libre. 514-375-7735

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

ST-ARMAND - Loft 1200 pc. pla. 14, bien finestré, terrasse 1300pc, semi-meuble, + atelier 1200pc au rdc. Site naturel, calme. 275 000\$ négo. 450-248-7174.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

À 3 MINUTES DU MÉTRO, R. de c. 5 1/2, 3 c.c. 960\$ chauffé Michel Trotter 514-943-3925

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MOREAU/SHERBROOKE - 1500 p.c. R. de ch., aspect loft, rénové, bois franc, alarme, stat., jardin 2 min. Cour. (514) 848-9770 / 206-9770

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, rue Wilderton 4 1/2 à 800\$ chauffé, poêle/frigo, balcon, s. de lavage 514-274-8878 514-735-4175

PIED-A-TERRER À QUÉBEC
Luxeux, garage intérieur. 514-524-3665, 418-843-1934

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - 5 1/2 rénové, 2 balcons, près tous services, de Bullion / Rachel. 850 \$/m. 514-384-0428 (jour) 514-786-0897 (soir)

PLATEAU - Magnifique rdc. 1 700 p.c., 2+1 c.c., face parc, boiserie, cuisine rénovée, stat. Libre. 1 450 \$/m. 514-827-7611

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PRÈS UDM Gr. rdc de duplex tranquille, 3 c.c., gar., jardin 1150\$ (n.c.) 514-524-3852

VERDUN - 6 1/2 rénové. Libre. Près de tout. 745\$ 514-769-0202 mraib@bell.com Photos disponibles.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE - Superbe 3 1/2 Rez-de-ch., 750 p.c., 5 électros. Terrasse, 1 495\$. Libre. Références. 450-672-0588

170 HORS PROPRIÉTÉS À LOUER

À PARIS - 360 à 550 euros/m. Bastille, Marais. ryzapi@yahoo.fr 011 33 612 415 239

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

KNOWLTON - Cantons de l'Est. 3 c.c., prox. centres ski, 5 mois à mi-av. 514-862-1830 ou 514-489-0804

176 CHALET À LOUER
APRÈS-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage, 11 équipés, tranquille absolu, sentiers de raquette et ski de fond à proximité. Ongraux et chevaux loués. Vue magnifique sur Mansonville. 15 nov-15 avr. 5 000\$ 514-489-0102

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

MT-TREMBLANT-Luxueux condo 3 1/2, 1 c.c., lavabid., foyer. Secteur des Manoirs. 5 min. des pentes. Janvier à avril 10 000\$. 514-947-8570

ST-GABRIEL-DE-BRANDON
Bord de lac. 4 c.c., foyer, piano. 1er nov. au 1er avr. 3 500\$/saison non-chauffé. 514-276-8685(soir) 450-835-1152

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MT-TREMBLANT-Luxueux condo 3 1/2, 1 c.c., lavabid., foyer. Secteur des Manoirs. 5 min. des pentes. Janvier à avril 10 000\$. 514-947-8570

ST-GABRIEL-DE-BRANDON
Bord de lac. 4 c.c., foyer, piano. 1er nov. au 1er avr. 3 500\$/saison non-chauffé. 514-276-8685(soir) 450-835-1152

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE - Superbe 3 1/2 Rez-de-ch., 750 p.c., 5 électros. Terrasse, 1 495\$. Libre. Références. 450-672-0588

170 HORS PROPRIÉTÉS À LOUER

À PARIS - 360 à 550 euros/m. Bastille, Marais. ryzapi@yahoo.fr 011 33 612 415 239

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

KNOWLTON - Cantons de l'Est. 3 c.c., prox. centres ski, 5 mois à mi-av. 514-862-1830 ou 514-489-0804

176 CHALET À LOUER
APRÈS-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage, 11 équipés, tranquille absolu, sentiers de raquette et ski de fond à proximité. Ongraux et chevaux loués. Vue magnifique sur Mansonville. 15 nov-15 avr. 5 000\$ 514-489-0102

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

MT-TREMBLANT-Luxueux condo 3 1/2, 1 c.c., lavabid., foyer. Secteur des Manoirs. 5 min. des pentes. Janvier à avril 10 000\$. 514-947-8570

ST-GABRIEL-DE-BRANDON
Bord de lac. 4 c.c., foyer, piano. 1er nov. au 1er avr. 3 500\$/saison non-chauffé. 514-276-8685(soir) 450-835-1152

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MT-TREMBLANT-Luxueux condo 3 1/2, 1 c.c., lavabid., foyer. Secteur des Manoirs. 5 min. des pentes. Janvier à avril 10 000\$. 514-947-8570

ST-GABRIEL-DE-BRANDON
Bord de lac. 4 c.c., foyer, piano. 1er nov. au 1er avr. 3 500\$/saison non-chauffé. 514-276-8685(soir) 450-835-1152

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE - Superbe 3 1/2 Rez-de-ch., 750 p.c., 5 électros. Terrasse, 1 495\$. Libre. Références. 450-672-0588

170 HORS PROPRIÉTÉS À LOUER

À PARIS - 360 à 550 euros/m. Bastille, Marais. ryzapi@yahoo.fr 011 33 612 415 239

301 ŒUVRES D'ART

Motulsky, Gervaise (née Wolff) 1918-2005
Gervaise s'est éteinte paisiblement, le 3 octobre 2005, à Montréal, veuve du professeur Henri Motulsky.

Elle laisse dans le deuil ses fils, Bernard et François, leurs épouses, Sonia et Mary, ses petits-enfants, Antoine, Aude, Alexandre, Jeanne, Elsa (Eric), Sandra, Elie, son arrière-petite-fille Naomi, ainsi que de nombreux parents et amis.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 6 octobre 2005, à 12 heures, au Centre Elgar, 250 rue Elgar, Ile des Soeurs, Tél: 514-765-7270.

Complexe funéraire LeSieur Légaré
Tél: 450-359-0990

301 ŒUVRES D'ART

ATELIER D'ART DEUX-MONTAGNES LIQUIDATION
Vente d'art — Whistler, Chagall, Troobnik, Lewis, Martin, Lismer, Bordane, Guy, Niska, Buller, Héroux, Surrey, Brynner, Rouault par Stein, Dufour, Appel K., etc.

306, Louis-Riel, Deux-Montagnes, samedi 8 et dimanche 9 octobre. Ouverture: 11 h précises. A. McKenzie McDonald

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

NOTRE LIBRAIRIE ACHÈTE vos livres à domicile. Évaluation gratuite 514-265-5994

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

NOTRE LIBRAIRIE ACHÈTE vos livres à domicile. Évaluation gratuite 514-265-5994

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

430 TECHNIQUES ET MÉTIERS

SUPERVISEUR EXPÉRIMENTÉ (avec pratique) pour petite usine de meubles avec dept. bois/mécanique. 514-846-1500 514-898-1153 (jour)

530 COURS
POUR CONNAÎTRE L'A.B.C. du métier d'art de l'encadrement: atelier pratique de 30 heures pour débutants. 514-772-8046 www.micromusee.com

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374

597 RENCONTRES

